

Eaux du Nil : un accord séparé "pas une bonne idée"

@rib News, 13/05/2010 â€“ Source AFPLa signature d'un accord s'opposant sur le partage des eaux du Nil, comme celui que projettent d'adopter sept pays d'Afrique de l'est sans l'Egypte ni le Soudan, n'est pas une "bonne idée", a affirmé jeudi le représentant de l'Union européenne au Caire. "Ce n'est pas une très bonne idée que sept pays signent un document à ce stade", a déclaré Marc Franco, chef de la déléguation de l'UE en Egypte, interrogé sur ce sujet lors d'une conférence de presse.

"Nous sommes préoccupés par le fait qu'il puisse y avoir une rupture en deux groupes" au sein des pays du bassin du plus long d'Afrique, a ajouté M. Franco, qui présentait l'édition 2009 d'un rapport annuel sur les relations UE-Egypte. Le diplomate européen a souligné la nécessité de ne pas ajouter une nouvelle source de tensions dans une région déjà fragilisée par les conflits dans la région des Grands Lacs, au Darfour ou encore au sud-Soudan. Il faut "reprendre le dossier et voir ce qui peut être fait pour parvenir à un compromis", a-t-il insisté, et "comblers les écarts" pour ne pas "aggraver les problèmes politiques qui existent". L'Ethiopie, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, la RDCongo, le Rwanda et le Burundi doivent se retrouver vendredi à Entebbe (Ouganda) pour ouvrir à la signature un nouvel accord sur l'utilisation des eaux du Nil, malgré l'opposition de l'Egypte et du Soudan qui réclament le maintien de leurs "droits historiques". Le traité actuel de partage des eaux, conclu en 1929 entre l'Egypte et le colonisateur britannique, puis amendé 30 ans plus tard, attribue des quotas très favorables à l'Egypte (55,5 milliards de m3) et au Soudan (18,5 mds), soit au total 87% du débit du fleuve. Il octroie en outre au Caire un droit de veto sur tous les travaux susceptibles d'affecter le débit du Nil, qui fournit à l'Egypte 90% de ses besoins en eau.